



**OPC**

Embuild Hainaut

# FORMULAIRE D'AFFILIATION

Entreprise .....

Adresse .....

déclare adhérer à l'asbl **OPC EMBUILD HAINAUT**, afin d'obtenir le remboursement des salaires garantis pour ses ouvriers de la CP 124, conformément aux conventions collectives applicables.

## Informations complémentaires :

Numéro ONSS .....

Numéro d'entreprise .....

Numéro de compte de l'entreprise pour les remboursements du salaire garanti:

- IBAN: BE ..... - - - - -
- BIC: ..... - - - - -

Numéro de téléphone ..... Numéro de GSM .....

Adresse mail .....

Secrétariat social .....

Les entreprises de construction employant en moyenne moins de 20 personnes ont droit au remboursement du salaire garanti de leur ouvrier malade (stipulé dans les conventions collectives du CP 124).

En complétant ce document, j'autorise l'OPC Embuild Hainaut à traiter mes données personnelles en vue de la gestion de mon dossier.

Je confirme également que les personnes dont les données sont transmises et pour lesquelles l'OPC Embuild Hainaut traite des données, sont suffisamment informées à propos du traitement de leurs données comme la loi le stipule.

Nom du gérant .....

Signature du gérant

Date \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20 \_\_\_\_

Affiliez-vous dès maintenant pour profiter du remboursement du salaire garanti. En plus, en tant que membre de l'OPC Embuild Hainaut, vous pouvez demander un **contrôle médical gratuit** pour votre ouvrier malade, durant le premier mois de sa maladie. Vous ne payez pas de frais d'affiliation, ni d'autres frais. En effet, notre fonctionnement est financé par des contributions sectorielles.

Pour s'affilier, il vous suffit de remplir ce formulaire et de nous l'envoyer à [opc.hainaut@embuild.be](mailto:opc.hainaut@embuild.be)